



## Déclaration liminaire de la FSU

CHSCTD vendredi 29 mai 2020



Monsieur le directeur académique,

À l'occasion de ce CHSCTD la FSU tient en premier lieu à se féliciter de l'annonce qu'au cours de cette phase 3, la liberté, enfin, va redevenir la règle. L'amélioration de la situation sanitaire est aussi une bonne nouvelle. Néanmoins, la FSU se doit de vous faire part de ses inquiétudes quant à la phase 3 du déconfinement à partir du 2 juin.

Dans le premier degré, la mise en place du protocole sanitaire à l'échelon local a, trop souvent, reposé sur les directrice.eur.s d'école et les enseignants. Après une période de confinement, la surcharge de travail a été un élément indéniable de la reprise d'activité sur site. La FSU rappelle qu'il y a urgence à créer des supports pérennes d'aide à la direction d'école. A partir du 12 mai, la scolarisation ne concernait que très peu d'élèves, mais au 2 juin, la montée en charge des effectifs accueillis (du fait de la modification des règles d'indemnisation du chômage partiel au mois de juin, de la pression des employeurs, de la pression sociale accentuée suite aux propos de notre ministre), va rendre plus compliquée l'accueil quotidien des élèves. La FSU souhaite connaître les raisons de votre refus d'une deuxième journée de pré-reprise le 12 mai, alors que les IEN y étaient favorable. Les équipes concernées n'ont pas compris sur le terrain.

La FSU tient à rappeler que dans tous les cas de figure, pour les écoles, établissements et services la mise en œuvre du protocole est un préalable à la réouverture du site et non l'inverse. La FSU espère que toutes les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre du protocole local du 1<sup>er</sup> degré ont été prises en compte pour l'élaboration de celui du 2<sup>nd</sup> degré. La FSU espère aussi que les situations de souffrance qu'elle a dénoncées, dues au travail et aux conditions particulières d'exercice à la reprise, ne se renouvelleront pas avec l'ouverture programmée de nouveaux sites !

Dans le second degré, la FSU déplore le nombre de remontées de réunions en présentiel avec peu de garanties sanitaires, alors qu'hier soir, le premier ministre rappelait que le télétravail « devra toujours être privilégié ». Certains chefs d'établissement ont tendance à convoquer tout le monde pour la pré reprise sans établir un pré calibrage des besoins réels en personnels. Certaines organisations sont présentées sans concertation. Des questions sont encore sans réponse : la question des abords des établissements reste posée et la question de la fourniture systématique des masques, y compris aux agents de l'éducation nationale non enseignants n'est pas réglée. Si les EPLE n'ont pas reçu de masques en quantité suffisante il y a urgence à ce qu'ils en commandent sur leurs fonds propres et se fassent rembourser par le rectorat puisqu'une réserve d'argent à l'échelon académique est prévue à cet effet. La responsabilité des chefs d'établissement est pleinement engagée sur ce point précis et la FSU demande qu'une communication en ce sens leur soit faite.

Concernant les lycées professionnels, la priorité est donnée à l'enseignement professionnel, qui se heurte au protocole sanitaire rendant difficile voire impossible l'utilisation des ateliers, avec des directives pénibles à appliquer, surtout pour les élèves en situation de handicap, pour lesquels la modification des procédures sera difficile à appréhender.

De même, l'ouverture de certains internats représente un risque sanitaire même si toutes les règles du protocole y seront appliquées ...

La question du présentiel/distanciel pour les agents est trop compliquée à gérer. Certains agents se sont même vus refuser les modalités mises à leur disposition pour garder leur enfant et travailler à distance. Combien d'enseignants sont en ASA, en garde d'enfant, en préconisation de travail en distanciel ? Les enseignants français si mal payés, n'ont pas encore le don d'ubiquité : leur laisser croire avec des belles paroles sur la reconnaissance de leur engagement non seulement ne coûte pas cher, mais en plus engendrera du travail empêché source de burn-out si ce mode de fonctionnement présentiel/distanciel devenait la norme. La FSU vous alerte, de nouveau, sur l'épuisement professionnel de certains agents. La surcharge de travail couplée avec l'anxiété de leur situation professionnelle font qu'un nombre non négligeable d'agents est sujet à des troubles psychosociaux. Quelles sont vos analyses sur ce point ?

La FSU s'inquiète pour les AESH qui n'ont pas encore été contactés par leur établissement alors que la prise en charge des élèves dont ils ont la charge est une priorité. Ces personnels ont-ils tous reçu leur protocole sanitaire ainsi que le protocole local ? S'ils ont des besoins particuliers type visière, masques particuliers avec la bouche visible... comment en font-ils la demande ? Sont-ils équipés avant la prise en charge de l'élève ?

La question des 2S2C inquiète la FSU, car même si ce dispositif est ouvert aux enseignants, il pose de facto, là aussi, la question d'ubiquité de l'enseignant, mais aussi promeut la conception très passéiste et rétrograde du ministère Blanquer, qui considère que certaines disciplines sont plus fondamentales que d'autres. Ainsi la conception beaucoup plus contemporaine de l'Education à savoir qu'il faille alterner très régulièrement les moments sollicitants fondamentaux, arts, sciences, EPS, ... et ne pas négliger l'interdisciplinarité, vecteur de la réussite de chacun de nos élèves est aussi anéantie, sous couvert de crise sanitaire.

Le protocole sanitaire en école maternelle engendre par l'application de ses principes fondamentaux une forme de maltraitance de la première scolarité. Avec violence, dans un environnement méconnaissable, la sociabilisation via la coopération est anéantie. Ces constats, ces inquiétudes sont portés par tous et toutes dans la période, mais ce sont essentiellement les enseignants, pour lesquels le sentiment d'impuissance est insupportable. Les réponses organisationnelles du ministère, liées à cette crise, attaquent le cœur de leur métier : celui d'enseigner. En septembre nous espérons retrouver un cadre accueillant pour ces jeunes élèves au sein de l'Education Nationale.

La FSU, à l'occasion de ce CHSCT D, tire l'alarme et demande d'autres réponses en termes d'organisation, garantissant une autre conception pédagogique que celle sous-entendue par notre ministère sous couvert de gestion de crise.

La FSU espère que l'anticipation matérielle sur l'éventualité d'une seconde crise sanitaire à l'automne ou l'hiver prochain a été prévue par notre ministère et que la question des protections individuelles (masques, gel, lingettes...) sera réglée, si un deuxième pic de la pandémie devait voir le jour à cette période. Bien évidemment nous préférierions tous que le virus disparaisse et que la situation revienne sereine.